



Vaudreuil-Dorion

AVIS D'APPEL D'OFFRES
N° 401-110-20-R1770.07

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE CYCLABLE ET CONSTRUCTION
D'UN TROTTOIR SUR LA RUE JEANNOTTE

La Ville de Vaudreuil-Dorion recevra jusqu'au 5 mars 2020 à 14 h, des soumissions pour le projet « Travaux d'aménagement d'une voie cyclable et construction d'un trottoir sur la rue Jeannotte ».

DOCUMENTS

Les personnes intéressées par ce contrat peuvent se procurer, à compter du 17 février 2020, les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

GARANTIE DE SOUMISSION ET DE CONTRAT

L'entrepreneur général doit inclure dans sa soumission :

- Un chèque visé, tiré d'une banque canadienne à charte, d'une banque d'épargne, d'une caisse populaire faisant affaire au Québec et payable au nom de la Ville de Vaudreuil-Dorion ou un cautionnement de soumission émis par une compagnie d'assurance d'une somme de dix pour cent (10 %) du total de la soumission. La garantie de soumission doit être valide pour quatre-vingt-dix (90) jours.
- Une lettre d'intention émise par une compagnie d'assurance confirmant que si le contrat est accordé et accepté, elle émettra en faveur de la Ville de Vaudreuil-Dorion un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour cinquante pour cent (50 %) du contrat d'entreprise et/ou l'émission de cautionnements conformes aux exemples joints au document d'appel d'offres. La caution devra renoncer au bénéfice de discussion.

CONDITIONS

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations qui détiennent une licence en vertu de la *Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction* et qui auront obtenu les documents d'appel d'offres directement du SEAO sont admises à soumissionner.

L'entrepreneur devra obligatoirement compléter et signer la déclaration du soumissionnaire contenue aux documents d'appel d'offres, à défaut de quoi sa soumission sera rejetée. Les soumissions seront remises en deux (2) exemplaires dans une enveloppe scellée portant mention : « Travaux d'aménagement d'une voie cyclable et construction d'un trottoir sur la rue Jeannotte — Appel d'offres n° 401-110-20-R1770.07 », au bureau du greffier à l'hôtel de ville, au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 7E6, avant 14 h, le 5 mars 2020 et seront ouvertes publiquement le même jour, immédiatement après 14 h.

Le présent appel d'offres est assujéti à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO), à l'Accord de libération des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNB) et à l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

ADJUDICATION

La Ville de Vaudreuil-Dorion ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucuns frais ni aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Pour toute information complémentaire, veuillez adresser vos demandes à la division Génie par courrier électronique à l'adresse soumissionsst@ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce dixième (10^e) jour du mois de février deux mille vingt (2020).

Sylvain Charland, ingénieur
Chef de division — Génie

Le présent avis peut être consulté sur le site
internet de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca